

PARTICIPATION CITOYENNE.

MORSANG
SUR
ORGE

Ensemble, veillons sur notre cadre de vie

Mis en œuvre **en partenariat avec la Police nationale**, le dispositif de participation citoyenne vise à renforcer **la sécurité de proximité, la prévention et l'entraide entre habitants.**

Agir ensemble pour un environnement plus sûr et plus apaisé.

Ce dispositif permet de :

- associer les habitants à la protection de leur cadre de vie ;
- renforcer le lien entre les citoyens, la municipalité et les forces de l'ordre ;
- développer une vigilance collective, responsable et bienveillante.

Qui sont les référents citoyens ?

Les référents citoyens sont des habitants volontaires :

- reconnus pour leur sens civique et leur neutralité ;
- habitants de leur quartier ;
- engagés dans une démarche citoyenne.

Après avoir :

- signé une charte de déontologie ;
- suivi une formation adaptée ;

Ils ont pour mission de :

- relayer les informations de prévention ;
- signaler, uniquement par les canaux officiels, tout événement inhabituel observé dans leur quartier ;

Ils ne disposent d'aucun pouvoir de police. Leur rôle est fondé sur la vigilance bienveillante et la cohésion sociale.

Un partenariat étroit avec les forces de l'ordre

Ce dispositif s'appuie sur une coopération entre :

- l'État ;
- la commune de Morsang-sur-Orge ;
- les habitants volontaires.

Pourquoi s'engager ?

- Mieux prévenir les incivilités et les actes malveillants ;
- renforcer le dialogue et la solidarité de quartier ;
- contribuer à un climat de confiance et de tranquillité ;
- devenir acteur de la vie locale.



*****Vous souhaitez participer ?*****

Police municipale :
01 69 25 39 17

police.municipale
@ville-morsang.fr